

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : **JOSEPH ZAYED, président**
 PIERRE MAGNAN, commissaire
 MARIE-HÉLÈNE GAUTHIER, commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE
SUR L'ÉTAT DES LIEUX ET LA GESTION DE L'AMIANTE
ET DES RÉSIDUS MINIERS AMIANTÉS**

ERRATA

Page 32, ligne 38; page 33, ligne 7; page 33, ligne 32

VOLUME 7

Séance tenue le 11 décembre 2019 à 19 h
Centre de Congrès de Thetford Mines, salle G. Yves-Landry
777, 9^e Rue Sud
Thetford Mines

M. SYLVAIN PILON :

Travailleurs, oui.

LE PRÉSIDENT :

Pour la population en général, docteur Jalbert, nous avons évoqué ce matin, à partir de chiffres que vous nous aviez donnés, certaines informations. Peut-être que vous pourriez les présenter?

M. YVES JALBERT :

Oui. Il y a là-dedans des petits nombres qui nous obligent à garder un niveau de confidentialité. Pour les cas d'amiantose, d'origine... ce qu'on qualifie d'origine environnementale, du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2018, nous avons, pour les maladies à déclaration obligatoire, moins de cinq cas au Québec, pour amiantose. Pour mésothéliome, on est à 23 cas, pour la même période, dans tout le Québec.

LE PRÉSIDENT :

Pour le Québec.

M. SYLVAIN PILON :

O.K.

LE PRÉSIDENT :

C'est bon?

M. SYLVAIN PILON:

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Très bien. Merci à vous.

Monsieur Serge Boislard.

M. PIERRE LAROCHE

M. PIERRE LAROCHE :

Pour l'instant, est-ce que je peux m'appeler Serge Boislard, même si mon nom est Pierre Laroche? Monsieur n'est plus capable de parler.

LE PRÉSIDENT :

Ah!

M. PIERRE LAROCHE :

Il a... il est comme...

LE PRÉSIDENT :

Ah, vous prenez sa place?

M. PIERRE LAROCHE :

Il est comme le barde d'Astérix.

LE PRÉSIDENT :

Donc, juste répéter votre nom au micro pour la sténotypie, s'il vous plaît.

M. PIERRE LAROCHE :

Oui, Pierre Laroche, substitut pour monsieur Boislard.

LE PRÉSIDENT :

Très bien.

M. PIERRE LAROCHE :

Il s'excuse parce que extinction de voix.